

- Le dépôt du dossier complet : se fait obligatoirement sur rendez-vous et en semaine
- Pour prendre rendez-vous, appeler en semaine à partir de 9 heures au : **01 48 92 41 01**

Le jour de la célébration du mariage est fixé au moment où les futurs (es) époux (ses) remettent le dossier de mariage dûment complété.

Conformément à l'article 64 du Code Civil, le délai de publication incompressible, qui est fonction de la situation de chacun des futurs (es) époux (ses) ne peut en aucun cas être inférieur à 11 jours.

Dans tous les cas, un délai minimum de 1 mois et demi est à prévoir.

Conformément à l'article 63 du Code Civil, la publication des bans est subordonnée à l'audition commune des futurs (es) époux (ses) et aux entretiens séparés si nécessaire.

Présence obligatoire des futurs (es) époux (ses)

Futur (e) époux (se) 1 *

Futur (e) époux (se) 2 *

- Justificatifs de domicile (domicile époux (se)) (voir détails en annexe 1 page 6)
 2 Justificatifs de domicile provenant de 2 organismes différents de chacun des futurs (es) époux (ses) à leur nom et prénom dont au moins un est domicilié sur Choisy-le-Roi, originaux + photocopies
- Justificatifs au titre du domicile des parents
 2 justificatifs de domicile (différents) des parents demeurant à Choisy-le-Roi.
 1 justificatif de domicile de chacun des futurs (es) époux (ses) pour la publication des bans, originaux + photocopies
- Fiche de renseignements Liste des témoins + photocopie de leur pièce d'identité
- si contrat de mariage, remettre le certificat du notaire

Nationalité française

Carte nationale d'identité ou Passeport + photocopie <input type="checkbox"/>	Carte nationale d'identité ou Passeport + photocopie <input type="checkbox"/>
Un extrait de l'acte de naissance avec filiation moins de 3 mois au dépôt du dossier en Mairie Toutefois, toute modification apportée à votre acte nécessite de nous fournir une nouvelle copie avant la cérémonie <input type="checkbox"/>	Un extrait de l'acte de naissance avec filiation moins de 3 mois au dépôt du dossier en Mairie Toutefois, toute modification apportée à votre acte nécessite de nous fournir une nouvelle copie avant la cérémonie <input type="checkbox"/>
Si vous êtes divorcé(e), vérifier que la mention du divorce figure sur l'acte de naissance <input type="checkbox"/>	Si vous êtes divorcé(e), vérifier que la mention du divorce figure sur l'acte de naissance <input type="checkbox"/>

Autre nationalité

Nationalité :	Nationalité :
Titre de séjour ou Passeport +photocopie <input type="checkbox"/>	Titre de séjour ou Passeport +photocopie <input type="checkbox"/>
Acte de naissance de moins de 6 mois <input type="checkbox"/>	Acte de naissance de moins de 6 mois <input type="checkbox"/>
Documents spécifiques à votre nationalité (vérifier auprès du consulat) Certificat de coutume <input type="checkbox"/> Certificat de célibat <input type="checkbox"/> Autres :	Documents spécifiques à votre nationalité (vérifier auprès du consulat) Certificat de coutume <input type="checkbox"/> Certificat de célibat <input type="checkbox"/> Autres :

En cas d'enfant(s) commun(s) apporter le livret de famille

RENSEIGNEMENTS FUTUR(E) EPOUX (SE) 1

Nom		
Prénoms		
Date de Naissance		
Lieu de naissance		
Sexe	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	
Profession		
Situation matrimoniale	<input type="checkbox"/> Célibataire	
	<input type="checkbox"/> Divorcé (e)	depuis le:
	<input type="checkbox"/> Veuf (ve)	depuis le :
Adresse Domicile		
N° téléphone		
Adresse mail		
<u>Père (futur (e) époux (se))</u>		
Nom de naissance		
Nom d'usage		
Prénoms		
Est-il décédé ?		
Profession		
Adresse		
<u>Mère futur (e) époux (se)</u>		
Nom de naissance		
Nom d'usage		
Prénoms		
Est-il décédé ?		
Profession		
Adresse		
Avez-vous des enfants ensemble ?	OUI (rayer la mention inutile)	NON
Un Contrat de mariage a t-il été établi ?	OUI (rayer la mention inutile)	NON
Un mariage religieux est-il prévu ?	OUI (rayer la mention inutile)	NON
Souhaitez-vous la publicité de votre union dans le journal « Choisy Infos » ?	OUI (rayer la mention inutile)	NON

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des éléments indiqués ci-dessus

Choisy le Roi, le

Futur (e) époux (se)1

(Signature)

En application de l'article 441-7 du Code Pénal, sera puni d'un an d'emprisonnement et d'une amende de 15.000 €, quiconque aura établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originairement sincère.

RENSEIGNEMENTS FUTUR(E) EPOUX (SE) 2

Nom		
Prénoms		
Date de Naissance		
Lieu de naissance		
Sexe	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	
Profession		
Situation matrimoniale	<input type="checkbox"/> Célibataire	
	<input type="checkbox"/> Divorcé(e)	depuis le:
	<input type="checkbox"/> Veuf (ve)	depuis le :
Adresse Domicile		
N° téléphone		
Adresse mail		
<u>Père (futur (e) époux (se))</u>		
Nom de naissance		
Nom d'usage		
Prénoms		
Est-il décédé ?		
Profession		
Adresse		
<u>Mère futur (e) époux (se)</u>		
Nom de naissance		
Nom d'usage		
Prénoms		
Est-il décédé ?		
Profession		
Adresse		
Avez-vous des enfants ensemble ?	OUI (rayer la mention inutile)	NON
Un Contrat de mariage a t-il été établi ?	OUI (rayer la mention inutile)	NON
Un mariage religieux est-il prévu ?	OUI (rayer la mention inutile)	NON
Souhaitez-vous la publicité de votre union dans le journal « Choisy Infos » ?	OUI (rayer la mention inutile)	NON

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des éléments indiqués ci-dessus

Choisy le Roi, le

Futur (e) époux (se) 2

(Signature)

En application de l'article 441-7 du Code Pénal, sera puni d'un an d'emprisonnement et d'une amende de 15.000 €, quiconque aura établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originellement sincère.



**VILLE DE
CHOISY-LE-ROI**

SERVICE POPULATION

LISTE DES TEMOINS

Témoin N°1, obligatoire

Nom de famille :
Nom d'usage :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

Témoin N°2, obligatoire

Nom de famille :
Nom d'usage :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

Attention : La présence de l'ensemble des témoins désignés ci-dessus est indispensable au bon déroulement de la cérémonie.



**VILLE DE
CHOISY-LE-ROI**

SERVICE POPULATION

LISTE DES TEMOINS

Témoin N°3, facultatif

Nom de famille :
Nom d'usage :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

Témoin N°4, facultatif

Nom de famille :
Nom d'usage :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

Attention : La présence de l'ensemble des témoins désignés ci-dessus est indispensable au bon déroulement de la cérémonie.



**VILLE DE
CHOISY-LE-ROI**

SERVICE POPULATION

ANNEXE 1 (Liste des justificatifs de domicile)

Pour chacun des époux :

- **2** Justificatifs de domicile, provenant de 2 organismes différents **parmi cette liste**, à vos noms et prénoms (**les attestations d'hébergement ne sont pas acceptées**).
- Ils doivent être datés de moins de 3 mois et de plus de 1 mois à la date du dépôt du dossier
- Au moins l'un des futurs époux ou parent doit être domicilié sur la commune de Choisy-le-Roi

LISTE DES JUSTIFICATIFS DE DOMICILE QUI PEUVENT ÊTRE PRÉSENTÉS :

- ✓ Facture d'eau, d'électricité ou de gaz
- ✓ Facture de téléphone fixe ou d'abonnement à Internet
- ✓ Quittance de loyer (si quittance de particulier joindre le bail locatif)
- ✓ Attestation assurance habitation
- ✓ Avis de taxe d'habitation
- ✓ Avis d'imposition sur les revenus
- ✓ Contrat de travail + dernier bulletin de salaire
- ✓ Attestation pôle emploi
- ✓ Attestation assurance maladie

Si vous ne possédez aucun de ces justificatifs, prenez contact avec le service population avant de prendre un rendez-vous.